

AVIS DE SELECTION DES APPRENANTS

Dans le cadre du démarrage de ses activités, le nouveau centre de formation spécialisé dans la formation professionnelle pratique en Tourisme-Hôtellerie-Restauration dénommé « CENTRE NONVIGNON » ouvre les registres d'inscription au test d'entrée pour la rentrée académique 2019-2020. Les inscriptions sont ouvertes du 10 Février au 10 Mars 2020 à 18 heures.

Le centre offre des formations professionnelles sur trois ans, certifiées par un Diplôme reconnu par l'Etat dans les domaines suivants :

- Restauration (Cuisine-Pâtisserie-Service)
- Tourisme (Guidage, Accueil, Ecotourisme)
- Hôtellerie (Réception, Gestion d'hébergement, Housekeeping et Agent d'entretien)
- Transformation agroalimentaire

I- CONDITIONS D'INSCRIPTION

Peuvent prendre part à ce test, toutes personnes désireuses de poursuivre les études dans les domaines du tourisme-hôtellerie-restauration et remplissant les conditions suivantes :

Pour le diplôme d'état :

Le postulant à la formation en Technicien de Tourisme/Hôtellerie/Restauration est recruté sur test d'entrée avec attribution de bourses et /ou sur étude de dossier à titre payant. Il doit être titulaire de :

- BEPC, CAP ou tout diplôme équivalent
- Être âgé entre 14 ans à 35 ans
- Savoir parler et écrire correctement le Français.

Pour le certificat délivré par le centre lui-même :

- Étre jeune et dynamique
- Avoir un bon niveau en Français
- Avoir au minimum le niveau 4 ence
- Être disponible et aimer le travail bien fait
- Être sociable et jouir d'une bonne moralité

Pour bénéficier de nos bourses il faut :

- Être jeunes (fille, garçons ou jeune femme)
- Avoir le niveau 4^{ème} pour le certificat maison et le BEPC pour le diplôme d'Etat
- Parler et écrire couramment le Français
- Être issu d'un milieu défavorisé
- Avoir une bonne motivation
- Être capable d'assurer tout au moins l'achat de l'uniforme, le transport pour suivre les cours, l'hébergement si le boursier est loin de Grand-popo et les frais de dossier
- Rapport d'enquête social prouvant la vulnérabilité du candidat, délivré par le Centre de promotion sociale de la commune de provenance du candidat.

NB:

- Les candidatures de personnes en situation de handicap ou des orphelins de père/mère sont encouragées.
- L'adhésion au centre Nonvignon se fait sur test d'entrée.

II- CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures seront déposés dans les endroits suivants :

- Bureau du Centre Nonvignon (Juste après la Villa Karo);
- Bureau d'ECOBENIN à Grand-popo (rue en face du grand carrefour de Grand-Popo);
- Mairie Grand-popo (Secrétariat général);
- Centre de Promotion Sociale de Grand-popo;
- Villa Karo:
- Le siège d'ECO-BENIN à Abomey-Calavi, Zogbadjè (5^{ème} rue à droite après le petit portail du Campus).

Ledit dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Une fiche d'inscription dument remplie (à retirer au lieu de dépôt) ;
- Une photocopie légalisée de l'acte de naissance ou tout autre pièce tenant lieu ;
- Un relevé de note du BEPC ou tout autre diplôme équivalent (photocopie légalisée) pour diplôme de l'Etat ;
- Deux photos d'identité
- Bulletins de notes de la classe de 4^{ème} (pour le certificat du centre Nonvignon).

NB: Le centre Nonvignon dispose de 10 bourses complètes et de 15 demi-bourses au titre de l'année académique 2019-2020.

Inscription du 10 Février au 10 Mars 2020 à 18h précises aux différents lieux de dépôt des dossiers.

Pour plus de renseignements, contactez les numéros suivants :

+229 97 92 42 36 / +229 67 17 83 83